

Rapport Annuel

2010

Comptes annuels révisés
au 31 décembre 2010



Sommaire

Rapport de gestion sur les comptes sociaux au 31 décembre 2010 _____	2
Rapport du réviseur d'entreprises agréé _____	4
 Comptes annuels	
Bilan _____	6
Compte de pertes et profits _____	8
Annexe aux comptes annuels _____	9

Rapport de gestion sur les comptes sociaux au 31 décembre 2010

Luxempart a clôturé l'exercice 2010 en réalisant un résultat social de € 221,45 millions contre € 163,37 millions à fin 2009.

L'exercice 2009 avait été marqué par la cession de Luxempart-Energie pour un montant de € 187 millions. Luxempart-Energie détenait une participation de plus de 30% dans Cegedel, le principal fournisseur d'électricité au Grand-Duché de Luxembourg.

En 2010, Luxempart a cédé sa participation SES à Luxempart Invest, filiale à 100% de Luxempart, pour un montant total de € 218,73 millions. La plus-value interne réalisée sur cette cession s'élève à € 212,51 millions. Cette plus-value interne est éliminée en consolidation.

L'exercice 2010 a été impacté négativement par des corrections de valeurs, principalement sur la ligne Poweo, dont le cours de bourse s'est effondré suite à l'annonce répétée de mauvais résultats financiers en raison d'une situation de marché de l'électricité et du gaz très difficile et du retard dans la libéralisation du marché de l'électricité en France. Des mesures ont été prises en décembre 2010 en vue de réorienter l'avenir de Poweo.

L'exercice 2010 a été marqué par les faits suivant :

- Un investissement d'environ € 18 millions dans PNE Wind AG, une société allemande cotée en bourse de Francfort, active dans le développement, la conception, l'installation et la maintenance de parcs éoliens sur terre et en mer. La société exploite aussi en propre 2 parcs éoliens d'une puissance d'environ 30 MW. Le groupe se développe également à l'international et dispose d'un carnet de projets importants à différentes phases d'avancement.

PNE Wind, qui a bâti sa réputation grâce à la réalisation de nombreux projets éoliens en Allemagne, a su créer, tout en gardant son indépendance, un réseau de partenariat avec les fournisseurs d'éoliennes, les banques de financement et des groupes énergétiques ou financiers achetant les parcs développés, conçus et construits par ses équipes.

Luxempart occupe deux sièges au Conseil d'administration et est représentée dans les Comités spécialisés de la société. Cet investissement s'est réalisé dans un esprit de partenariat et de confiance mutuelle avec l'équipe dirigeante de PNE Wind.

L'investissement est réalisé principalement sous forme d'obligations convertibles avant fin 2014, portant un intérêt de 6,5%, qui conféreront environ 15% du capital après conversion.

- La remise d'une offre non liante pour le rachat de KBL déposée par le consortium constitué de Luxempart, KKR (un Fonds Private Equity américain) et Foyer. Après analyse du dossier, Luxempart ensemble avec les membres du consortium, a décidé de ne pas remettre d'offre ferme.
- L'acquisition et la cession de certaines lignes du portefeuille de valeurs.
- La division de la valeur du titre Luxempart par 10 (split).

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice après impôts s'élève à € 221.452.313. En tenant compte du résultat reporté de 20.000.000, la somme de € 241.452.313 est à la disposition de l'Assemblée.

L'affectation suivante est proposée :

Aux actionnaires, au titre de dividende	
(23 937 930 - 939 470 + 19 854 actions* = 23 018 314 actions x € 0,682)	€ 15 698 490*
Dotation au poste autres réserves	€ 185 753 823*
Au report à nouveau	€ 40 000 000
Total	€ 241 452 313

* Ces chiffres sont susceptibles d'être ajustés en fonction du taux de conversion dans le cadre de la fusion par absorption d'Audiolux par Luxempart

Votre Conseil propose le paiement d'un dividende à hauteur de :

€ 0,682 brut par action, (2009: € 6,20 brut par action avant split)
soit € 0,580 net par action, après retenue à la source de 15%.

Cette proposition représente une augmentation de 10% par rapport au dividende de l'exercice précédent.

Les modalités de paiement du dividende seront communiquées lors de l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2011.

Actions propres

Au 31.12.2010, la société détient 939.470 actions propres (3,9 % du capital) pour une valeur d'acquisition de € 17,8 millions.

Perspectives et évènements importants survenus après la date de clôture des comptes annuels

Luxempart réemploiera, avec prudence, la trésorerie dont elle dispose. Elle poursuit l'étude de plusieurs dossiers d'investissement, soit en participations d'accompagnement, soit en participations Private Equity, et envisage de renforcer sa présence en Allemagne.

D'autre part les principales participations ont annoncé le paiement d'un dividende en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Luxempart se garde la possibilité de racheter des actions propres sur le marché réglementé luxembourgeois. Le nombre total de titres ainsi rachetés par exercice fiscal ne devrait pas dépasser 100.000 actions.

Mentions légales

Responsabilité du Conseil d'Administration

La responsabilité du Conseil d'administration est déterminée par la loi. A ce titre il lui incombe la préparation et la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux directives européennes telles que transposées par la loi luxembourgeoise tels qu'arrêtés par les règlements européens. Le Conseil considère qu'il s'est pleinement conformé à ces obligations.

Déclaration des personnes responsables

En application de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs, dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, nous déclarons qu'à notre connaissance, les états financiers, établis conformément au corps de normes comptable applicables, donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits et pertes de la société, et que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution, les résultats de l'entreprise et la situation de la société.

Alain HUBERTY
Administrateur

François TESCH
Administrateur-délégué

Le Conseil d'Administration

25 mars 2011

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux Actionnaires de
LUXEMPART
Société Anonyme
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 avril 2010, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Luxempart S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2010 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Luxempart S.A. au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du conseil d'administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Pour Deloitte S.A. , Cabinet de révision agréé

Christiane Chadoeuf, Réviseur d'entreprises agréé
Partner

05 avril 2011

Bilan au 31 décembre 2010

Actif

(exprimé en €)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles et corporelles	3(b),4	69 737	41 590
Immobilisations financières	3(c), (d),5		
Parts dans des entreprises liées		408 567 397	182 355 934
Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		45 314 746	42 651 451
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	5	3 635 657	2 550 000
Titres ayant le caractère d'immobilisations	5	147 093 145	165 995 153
Actions propres	7	17 797 587	17 128 525
Total de l'actif immobilisé		622 478 270	410 722 653
Actif circulant			
Créances sur des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure à un an	3(d), 6	–	3 163
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1 509 660	171 616
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		92 124 238	97 218 954
Total de l'actif circulant		93 633 898	97 393 733
Comptes de régularisation		–	653 000
Total de l'actif		716 112 168	508 769 386

Bilan au 31 décembre 2010

Passif

(exprimé en €)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres	7		
Capital souscrit		59 844 825	59 844 825
Prime d'émission et primes assimilées		15 110 400	15 110 400
Réserves			
Réserve légale	8	5 984 483	5 984 483
Réserve pour actions propres		17 797 587	17 128 525
Réserve "Impôt fortune imputé"	9	621 000	621 000
Autres réserves		255 679 042	127 258 286
Résultats reportés		20 000 000	-
Résultat de l'exercice		221 452 313	163 367 465
Plus-value immunisées	10	15 698 709	15 698 709
Total des capitaux propres		612 188 360	405 013 692
Provisions pour risques et charges			
Provision pour pensions et obligations similaires		157 019	148 024
Provisions pour impôts		3 107 317	3 036 317
Total des provisions		3 264 335	3 184 341
Dettes non subordonnées	3(f), 6		
Dettes envers des entreprises liées dont la durée résiduelle est supérieure à un an		99 919 001	99 909 875
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		231 846	377 924
Autres dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		508 626	283 555
Total des dettes		100 659 473	100 571 354
Total du passif		716 112 168	508 769 386

Compte de pertes et profits pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2010

Charges

(exprimé en €)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Frais de personnel	11	1 042 163	1 181 734
<i>Salaires et traitements</i>		974 977	1 121 281
<i>Charges sociales couvrant les salaires et traitements</i>		67 186	60 453
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles		20 040	15 169
Autres charges d'exploitation	12	3 544 906	4 175 816
Corrections de valeur sur immobilisations financières	5	24 144 671	10 061 463
Intérêts et charges financières		6 691	47 440
<i>Concernant des entreprises liées</i>		–	37 523
<i>Autres intérêts et charges</i>		6 691	9 918
Pertes réalisées sur la cession d'immobilisations financières		177	3 195 283
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		71 000	145 000
Résultat de l'exercice		221 452 313	163 367 465
Total des charges		250 281 961	182 189 370
Produits			
Reprise de correction de valeur		4 000 000	6 612 062
<i>sur immobilisations financières</i>		4 000 000	6 612 062
Autres produits d'exploitation		630 060	493 377
Produits des immobilisations financières		17 672 050	14 656 783
Autres intérêts et autres produits financiers		1 419 509	1 522 743
<i>Autres intérêts et produits financiers</i>		1 419 509	1 522 743
Gains réalisés sur la cession d'immobilisations financières	13	226 560 341	158 904 405
Total des produits		250 281 961	182 189 370

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

1. Généralités

LUXEMPART Société Anonyme (ci-après « la Société » ou « LUXEMPART ») a été constituée le 25 avril 1988 sous la dénomination de BIL Participations. L'Assemblée générale des actionnaires du 15 septembre 1992 a décidé de changer la dénomination de la Société en LUXEMPART Société Anonyme. La Société est immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° B27846. La Société a été créée pour une durée illimitée.

Le siège social de la Société est établi au 12, rue Léon Laval à Leudelange. La Société est cotée à la bourse de Luxembourg.

L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

La Société a notamment pour objet la prise de participations, sous quelle que forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

2. Présentation des comptes annuels

La Société présente, sur base des dispositions légales et réglementaires fixées par la loi luxembourgeoise, des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé qui sont disponibles au siège de la Société.

3. Résumé des principales règles comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les principales règles comptables adoptées par la société sont les suivantes :

(a) Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs monétaires, exprimés en devises étrangères, sont convertis en Euros (€) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en Euros (€) aux cours de change en vigueur à la date de transaction.

Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées. Les bénéfices de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

(b) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont amorties linéairement sur base des taux suivants :

Actif concerné	Taux
▼ Matériel informatique et logiciel (avant 2003)	20 %
▼ Matériel informatique et logiciel (à partir de 2004)	33,33 %
▼ Matériel roulant	20 %
▼ Mobilier	10 %

(c) Immobilisations financières

Parts dans des entreprises liées

On entend par « Entreprise liée », une participation dans laquelle LUXEMPART a un contrôle exclusif, qui détient un pouvoir décisionnel tant sur le plan financier que sur le plan opérationnel. Ce contrôle est en principe la conséquence d'une détention directe de plus de 50% des droits de vote.

Les parts dans les entreprises liées sont évaluées au prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les parts dans les entreprises liées font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qu'il convient de leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Participations

On entend par « Participation », une entreprise dans laquelle LUXEMPART exerce une influence notable de par sa participation aux décisions politiques, financières et opérationnelles de l'entreprise détenue. L'influence notable est présumée lorsque LUXEMPART détient 20% ou plus des droits de vote. On entend également par « Participation » les entreprises sous contrôle conjoint.

Les participations sont évaluées au prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les participations font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qu'il convient de leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Titres ayant le caractère d'immobilisations

On entend par « Titres ayant le caractère d'immobilisations », une participation dans laquelle LUXEMPART n'exerce pas d'influence notable. Cette absence d'influence notable est présumée si LUXEMPART ne détient pas, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote.

Les titres ayant le caractère d'immobilisations sont évalués au prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les titres ayant le caractère d'immobilisations font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qu'il convient de leur

attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

(d) Créances

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

(e) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont des actifs acquis principalement en vue d'être vendus à court terme et qui présentent un profil de prise de bénéfices à court terme.

Les corrections de valeur correspondant à l'écart négatif entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

(f) Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

(g) Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

4. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles et corporelles survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

(exprimé en €)	Autres installations, outillage, mobilier et logiciel
Valeur brute au 01/01/2010	109 497
Entrées de l'exercice	55 919
Sorties de l'exercice	-63 344
Valeur brute au 31/12/2010	102 072
Corrections de valeur cumulées au 01/01/2010	-67 905
Corrections de valeur de l'exercice	-20 040
Reprise de corrections de valeur	55 612
Corrections de valeur cumulées au 31/12/2010	-32 334
Valeur nette au 31/12/2010	69 738
Valeur nette au 31/12/2009	41 591

5. Immobilisations financières

(a) Les mouvements des immobilisations financières survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

(exprimé en €)	Parts dans des entreprises liées	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Titres ayant le caractère d'immobilisations	Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Valeur brute au 01/01/2010	201 133 191	43 487 426	174 475 386	2 550 000
Entrées de l'exercice	224 760 463	3 473 014	45 440 520	1 085 657
Sorties de l'exercice	-	-809 719	-42 746 857	-
Valeur brute au 31/12/2010	425 893 654	46 150 721	177 169 049	3 635 657
Corrections de valeur cumulées au 01/01/2010	-18 777 258	-835 975	-8 480 232	-
Corrections de valeur de la période	-2 549 000	-	21 595 671	-
Reprises de corrections de valeur de la période	4 000 000	-	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31/12/2010	- 17 326 258	- 835 975	-30 075 904	0
Valeur nette au 31/12/2010	408 567 397	45 314 746	147 093 146	3 635 657

Le poste « Part dans des entreprises liées » s'élève au 31.12.2010 à € 425.893.654 (2009 : € 201.133.191). Cette variation est essentiellement due à une augmentation de capital dans Luxempart Capital Partners S.A. Sicar pour un montant de € 6.000.000, et à la création de Luxempart Invest S.à r.l. pour un montant de € 218.741.517. Luxempart Invest S.à.r.l est constitué d'un portefeuille actions SES.

Les variations du poste « Titres ayant le caractère caractères d'immobilisations » sont décrites dans le rapport de gestion en annexe.

Les créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation s'élèvent au 31.12.2010 à € 3.635.657 (2009 : € 2.550.000)

(b) Sociétés dans lesquelles LUXEMPART détient une participation supérieure à 20% :

Nom de la société	Siège social	% de détention	Fonds Propres (excluant le résultat de l'exercice)	Résultat de l'exercice
Luxempart Capital Partners S.A. Sicar	12, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange	100,00	30 288 565	-1 673 772
Audiolux S.A.	12, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange	99,76	169 997 194	4 895 544
ICP S.A. sicar	12, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange	49,99	104 209 355	751 407
Indufin S.A.	Drève Richelle, 161 Bat O, bte 43 B-1410 Waterloo	40,00	357 022	228 768
Quip Holding GmbH	Thomas Edison Str. 5-7 D-52499 Baesweiler	51,00	6 085 109	5 184 767
DS Care S.A.	14, Rue du Marché aux Herbes L-1728 Luxembourg	45,05	15 006 939	-249 569
Luxempart Ireland Ltd	1st floor, Riverview House, 21-23 City Quay, Dublin 2 Irland	47,00	213 995 526	-9 340
Luxempart Invest S.à r.l.	12, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange	100,00	216 185 509	-2 556 008

Dans le cadre des participations dans Quip Holding et DS Care, il est précisé sur la base d'un accord contractuel, que la société est gérée conjointement avec les autres actionnaires.

6. Créances et dettes

Au 31 décembre 2010 :

Les créances sur des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure à un an s'élèvent € 0 (2009 : € 3.163).

Les autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an s'élèvent à € 1 509 660 (2009 : € 171.616) et sont constituées de créances fiscales pour un montant de € 175.343 (2009 : € 60.329), et de créances diverses pour € 1 323 868 (2009 : € 111.288).

Les dettes envers les entreprises liées s'élèvent à € 99.919.001 (2009 : € 99.909.875) et sont constituées d'une dette envers Luxempart Irland Limited pour un montant de € 99.905.530 (2009 : € 99.905.530) et de dettes diverses envers les entreprises liées pour € 13.471 (2009 : € 4.345).

Les dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale s'élèvent à € 231.846 (2009 : € 377.924).

Les autres dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an s'élèvent à € 508.626 (2009 : € 283.555) et sont constituées de dettes diverses.

7. Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

(exprimé en €)	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve impôt fortune	Réserve pour actions propres	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Plus-value immunisées
Au 31/12/2009	59 844 825	15 110 400	5 984 483	621 000	17 128 525	127 258 285	-	163 367 465	15 698 709
Affectation du résultat									
- dividendes								-14 277 645	
- autres réserves et report à nouveau						129 089 820	20 000 000	-149 089 820	
Dotations 2010									
- réserve pour actions propres					669 063	-669 063			
Résultat 2010								221 452 313	
Au 31/12/2010	59 844 825	15 110 400	5 984 483	621 000	17 797 588	255 679 043	20 000 000	221 452 313	15 698 709

Au 31 décembre 2010, le capital souscrit de € 59.844.825 est représenté par 23.937.930 actions entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

Le 26 avril 2010, une Assemblée Générale Extraordinaire a acté une division du titre par 10 (split 1/10). Le nombre d'actions est passé de 2.393.793 à 23.937.930.

Au cours de l'exercice 2010, la société a acquis 30.000 actions propres au prix moyen de € 22,30 par action de sorte que le solde au 31 décembre 2010 est de 939.470 actions propres. Conformément à la loi, un montant égal à cette valeur a été affecté à une réserve indisponible par prélèvement sur les « Autres réserves ». L'acquisition a été faite dans les limites de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2010.

Le pair comptable des actions propres est de € 2.348.675. Il représente 3,92% du capital souscrit conformément à l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915.

L'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2010 a décidé de distribuer un dividende ordinaire brut de € 6,20 par action au titre de l'exercice 2009.

8. Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

9. Réserve « Impôt sur la fortune imputé »

En accord avec la législation fiscale, la Société a réduit la charge de l'Impôt sur la fortune. La Société a décidé d'affecter à une réserve indisponible un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'impôt sur la fortune.

Année	Réserve
2006	525 000
2007	621 000
2008	621 000
2009	621 000
2010	621 000

10. Plus-value immunisées

Au 31 décembre 2010, ce poste s'élève à € 15.698.709 (2009 : € 15.698.709) et comprend les plus-values de cession sur titres immunisées fiscalement. Ces plus-values, portées au passif du bilan résultent de l'application de l'article 54 de la loi concernant l'impôt sur le revenu et sont à réinvestir avant la fin du deuxième exercice d'exploitation suivant celui de l'aliénation. A défaut de réinvestissement dans les délais, ces plus-values sont à extourner par le compte de profits et pertes et soumises à l'impôt.

11. Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2010 s'est élevé à 7 (2009 : 7), représenté par les catégories suivantes :

Catégories	Nombre de personnes 2010	Nombre de personnes 2009
Cadres	2	2
Employés	5	5

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit :

(exprimé en €)	31/12/2010	31/12/2009
Salaires et traitements	974 977	1 121 281
Charges sociales	67 186	60 453
	1 042 163	1 181 735
Dont pension	47 684	46 563

12. Rémunération aux administrateurs

LUXEMPART a payé au cours de l'exercice une indemnité fixe aux administrateurs pour un montant de € 152.000 (2009 : € 150.667) et un jeton de présence pour un montant de € 52.000 (2009 : € 56.000). Ces montants sont inclus dans le poste « Autres charges d'exploitation ».

13. Pertes et gains réalisés sur la cession d'immobilisations financières

Ces postes comprennent les moins-values ou les plus-values dégagées sur vente de titres immobilisés ainsi que sur vente des autres valeurs mobilières.

La cession des actions SES à Luxempart Invest S.à r.l. a généré un gain de € 212.511.124. Les cessions du portefeuille boursier et de notre participation dans EUB ont générés un gain de € 6.983.161.

14. Impôts

La société est pleinement imposable sur ses revenus commerciaux à un taux effectif de 29,34%. Elle est également soumise à un impôt sur la fortune de 0,5% calculé sur base des actifs nets au début de l'année.

Au 31 décembre 2010, la charge fiscale se compose comme suit :

(exprimé en €)	31/12/2010	31/12/2009
Impôt sur la fortune	71 000	145 000

15. Engagements hors bilan

Le 17 décembre 2008, Luxempart s'était engagée à investir € 9,1 millions dans la société DS Care SA. En décembre 2010, l'ensemble des actionnaires de DS Care SA a décidé de réduire leurs engagements initiaux; l'engagement de Luxempart a ainsi été réduit à € 8,1 M. Toutefois, en décembre 2010 deux des actionnaires fondateurs (y compris Luxempart) ont participé à une augmentation de capital. Au 31 décembre 2010, l'investissement total de Luxempart dans DS Care SA s'élevait à € 9,4 millions.

16. Evénements postérieurs à la date de clôture

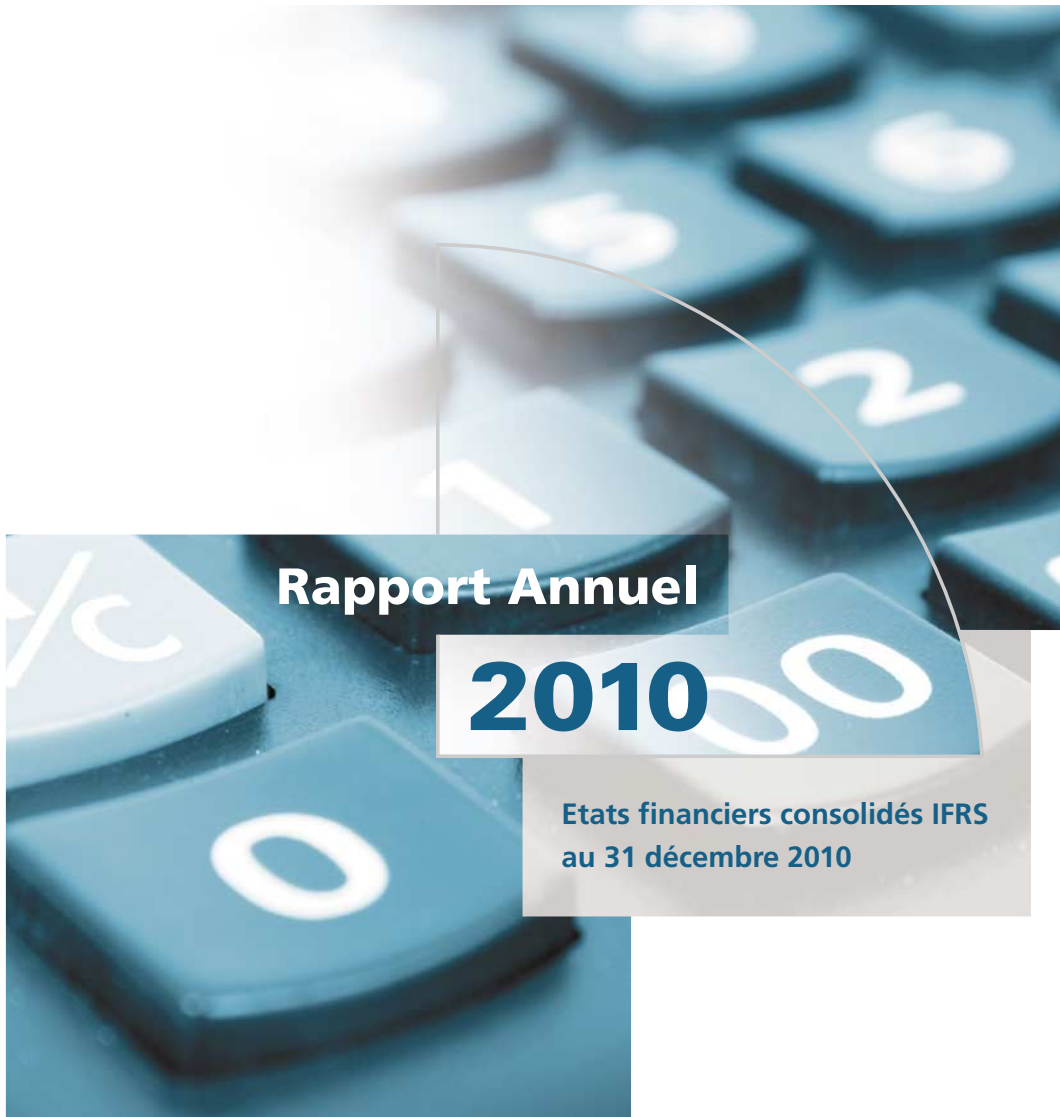
Au cours du 1er semestre 2011, un processus de fusion entre Luxempart S.A. et Audiolux S.A. a été engagé. La fusion des deux entités sera avec effet rétroactif au 1 janvier 2011.

A cours du premier semestre 2011, Luxempart S.A. a renforcé sa position dans GDF Suez et a acquis une participation dans RTL Group. Luxempart S.A. a également confié € 30 000 000 à un gestionnaire dans le cadre d'un mandat discrétionnaire.

17. Transactions avec les parties liées

La société a conclu des transactions avec des parties liées notamment :

- Prêt envers Quip Holding pour un montant de € 2.550.000 ;
- Prêt envers Ds Care S.A. pour un montant de € 1.085.657 ;
- Prêt reçu de la part de Luxempart Irland Limited pour un montant de € 99.905.530 ;
- Cession de la participation SES à Luxempart Invest S.à r.l pour un montant global de € 218.731.517, entraînant un gain de € 212.511.124 ;
- Cession de 50% de la participation dans EUB à Luxempart Capital Partners S.A. Sicar.



Rapport Annuel

2010

Etats financiers consolidés IFRS
au 31 décembre 2010



Sommaire

Rapport de gestion consolidé au 31 décembre 2010	21
Opérations de la période et faits marquants	22
Résultats consolidés	23
Actif net estimé et cours de bourse	24
Actions propres	25
Perspectives et événements importants survenus après la date de clôture des comptes annuels	25
Mentions légales	25
Rapport du réviseur d'entreprises agréé	26
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010	28
Etat consolidé du résultat global au 31 décembre 2010	29
Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010	30
Tableau consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2010	32
Etat consolidé des variations des capitaux propres aux 31 décembre 2009 et 2010	33
Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2010	34
Note 1 Information générale	34
Note 2 Principes de consolidation, règles d'évaluation et référentiel comptable	34
Note 3 Information sectorielle	41
Note 4 Autres charges d'exploitation	42
Note 5 Frais de personnel et avantages	43
Note 6 Dividendes sur immobilisations financières	44
Note 7 Produits, charges et intérêts assimilés	44
Note 8 Charge d'impôts exigibles et différés	45
Note 9 Immobilisations incorporelles	46
Note 10 Immobilisations corporelles	46

Sommaire

Note 11	Sociétés mises en équivalence	47
Note 12	Autres participations disponibles à la vente	48
Note 13	Créances à long terme	49
Note 14	Impôts différés	50
Note 15	Créances à court terme	50
Note 16	Actifs financiers détenus à des fins de négociation	51
Note 17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	51
Note 18	Capital, prime d'émission et résultat par action	52
Note 19	Réserves	53
Note 20	Dettes à long terme	54
Note 21	Dettes à court terme	54
Note 22	Listes des filiales et des entités conjointes consolidées	55
Note 23	Dividendes	56
Note 24	Principaux droits et engagements hors bilan	56
Note 25	Rémunérations allouées aux administrateurs et aux organes de la direction	56
Note 26	Risques financiers	57
Note 27	Parties liées	58
Note 28	Evénements postérieurs à la clôture	58
Note 29	Litiges	58
Note 30	Rémunération du réviseur d'entreprises agréé	58

Rapport de gestion consolidé au 31 décembre 2010

Luxempart est une société d'investissement cotée en Bourse de Luxembourg. Elle gère un portefeuille de participations cotées et non cotées au Luxembourg, en Belgique, en France et en Allemagne.

Luxempart exerce son métier d'actionnaire professionnel autour de deux axes distincts:

- **D'une part, la prise de participations d'accompagnement** gérées par une équipe motivée par la création de valeur à long terme et par la génération de revenus récurrents.

Fort de l'esprit familial et entrepreneurial de ses principaux actionnaires, Luxempart privilégie une sélection et une gestion du portefeuille en bon père de famille, une gestion permanente et prudente des risques ainsi qu'un horizon de création de valeur à long terme.

Luxempart exerce son métier d'investisseur en participant aux choix stratégiques, décisions majeures et processus de contrôle des participations en siégeant aux Conseils d'administration et en veillant à une bonne pratique de gouvernance d'entreprise. Le soutien aux équipes dirigeantes est permanent sans cependant interférer dans la gestion courante.

- **D'autre part, l'activité de private equity** confiée à une équipe motivée par la réalisation de plus-value à l'exit à court ou moyen terme.

L'activité private equity est exercée par des équipes dédiées de professionnels basées en Belgique et au Luxembourg.

Depuis son origine, par sa gestion active, Luxempart poursuit avec succès le développement de son portefeuille et sa politique de création de valeur au bénéfice de ses actionnaires.

1. Opérations de la période et faits marquants
2. Résultats consolidés
3. Actif net estimé et cours de bourse
4. Actions propres
5. Perspectives et événements importants survenus après la date de clôture des comptes annuels
6. Mention légale

1. Opération de la période et faits marquants

L'exercice 2010 a été marqué par les faits suivant :

- ▼ Un investissement d'environ € 18 millions dans PNE Wind AG, une société allemande cotée en bourse de Francfort, active dans le développement, la conception, l'installation et la maintenance de parcs éoliens sur terre et en mer. La société exploite aussi en propre 2 parcs éoliens d'une puissance d'environ 30 MW. Le groupe se développe également à l'international et dispose d'un carnet de projets importants à différentes phases d'avancement.

PNE Wind, qui a bâti sa réputation grâce à la réalisation de nombreux projets éoliens en Allemagne, a su créer, tout en gardant son indépendance, un réseau de partenariat avec les fournisseurs d'éoliennes, les banques de financement et des groupes énergétiques ou financiers achetant les parcs développés, conçus et construits par ses équipes.

Luxempart occupe deux sièges au Conseil d'administration et est représentée dans les Comités spécialisés de la société. Cet investissement s'est réalisé dans un esprit de partenariat et de confiance mutuelle avec l'équipe dirigeante de PNE Wind.

L'investissement est réalisé principalement sous forme d'obligations convertibles avant fin 2014, portant un intérêt de 6,5%, qui conféreront environ 15% du capital après conversion.

- ▼ La remise d'une offre non liante pour le rachat de KBL déposée par le consortium constitué de Luxempart, KKR (un Fonds Private Equity américain) et Foyer. Après analyse du dossier, Luxempart ensemble avec les membres du consortium, a décidé de ne pas remettre d'offre ferme.
- ▼ L'effondrement du cours de bourse de Poweo suite à l'annonce répétée de mauvais résultats financiers en raison d'une situation de marché de l'électricité et du gaz très difficile et du retard dans la libéralisation du marché de l'électricité en France. Des mesures ont été prises en décembre 2010 en vue de réorienter l'avenir de Poweo.
- ▼ L'acquisition et la cession de certaines lignes du portefeuille de valeurs.
- ▼ La division de la valeur du titre Luxempart par 10 (split).

2. Résultats consolidés

Audiolux S.A., Luxempart Capital Partners SICAR, Luxempart Ireland Ltd et Luxempart Invest sont consolidées par intégration globale.

Les groupes Utopia, Quip Holding, DS Care, Indufin et Indufin Capital Partners sont intégrés par mise en équivalence.

Les résultats se présentent comme suit :

En €	2010	2009
Résultat récurrent	18 649 518	14 653 151
Résultat en capital	(10 785 292)	92 202 349
▼ Impôts	(100 272)	(783 064)
▼ Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5 394 773	238 226
▼ Résultat net consolidé	13 158 727	106 310 662
Part du groupe	13 148 033	106 295 585
Part des minoritaires	10 694	15 077
Résultat net par action – part du Groupe	0,57	4,62*

* Après split 1/10

Luxempart a clôturé l'exercice 2010 en réalisant un bénéfice consolidé (Part du Groupe) de € 13,15 millions contre € 106,30 millions en 2009. Le résultat consolidé IFRS au 31 décembre 2009 incluait le produit de la cession de Luxempart-Energie.

2.1. Le résultat récurrent

Le résultat récurrent se décompose comme suit :

En €	2010	2009
▼ Chiffre d'affaires	784 478	363 761
▼ Charges d'exploitation	(4 778 053)	(6 177 818)
▼ Produits financiers	22 850 684	20 677 841
▼ Charges financières	(207 591)	(210 633)
Résultat récurrent	18 649 518	14 653 151

Le résultat récurrent s'établit à € 18,65 millions au 31.12.2010 (€ 14,65 millions au 31.12.2009).

Le résultat récurrent est composé des éléments suivants :

Le **chiffre d'affaires** qui comprend les prestations de conseil facturées aux principales sociétés du portefeuille.

Les **charges d'exploitation** qui sont constituées des honoraires des experts, des frais de personnel de Luxempart et des corrections de valeurs sur immobilisations corporelles, incorporelles et d'éléments de l'actif circulant.

Les **produits financiers** qui comprennent essentiellement les dividendes provenant des participations SES, Foyer Finance, Foyer, RTL Group, Paul Wurth, Atenor et les produits assimilés constitués d'intérêts bancaires.

Les **charges financières** qui incluent les intérêts et charges assimilées.

2.2. Résultat en capital

Le résultat en capital se décompose comme suit:

En €	2010	2009
▼ Gains ou pertes réalisés sur cessions	12 532 319	100 176 711
▼ Gains ou pertes non réalisés	(23 317 611)	(7 974 362)
Résultat en capital	(10 785 292)	92 202 349

Le résultat en capital s'établit à € -10,79 millions au 31.12.2010 contre € 92,20 millions au 31.12.2009. Le résultat en capital est composé des éléments suivants :

Les gains réalisés sur cessions. Il s'agit essentiellement en 2010 des gains sur cessions SES, EUB et sur le portefeuille de valeurs et en 2009, des gains sur la cession de Luxempart-Energie.

Les gains ou pertes non réalisés. Ce poste inclut les réévaluations à la juste valeur des titres détenus à des fins de négociation. Un impairment de € 16,53 millions a été enregistré suite à la diminution significative du cours de bourse de Poweo fin 2010. Les autres impairments ont été enregistrés sur des lignes des portefeuilles de valeur et un fonds d'investissement.

2.3. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence

Ce poste inclut la quote-part dans les résultats des groupes Utopia, Quip Holding, DS Care, Indufin S.A. et Indufin Capital Partners Sicar S.A. ainsi que la fluctuation de la juste valeur des entreprises liées de la filiale Indufin Capital Partners.

3. Actif net estimé et cours de bourse

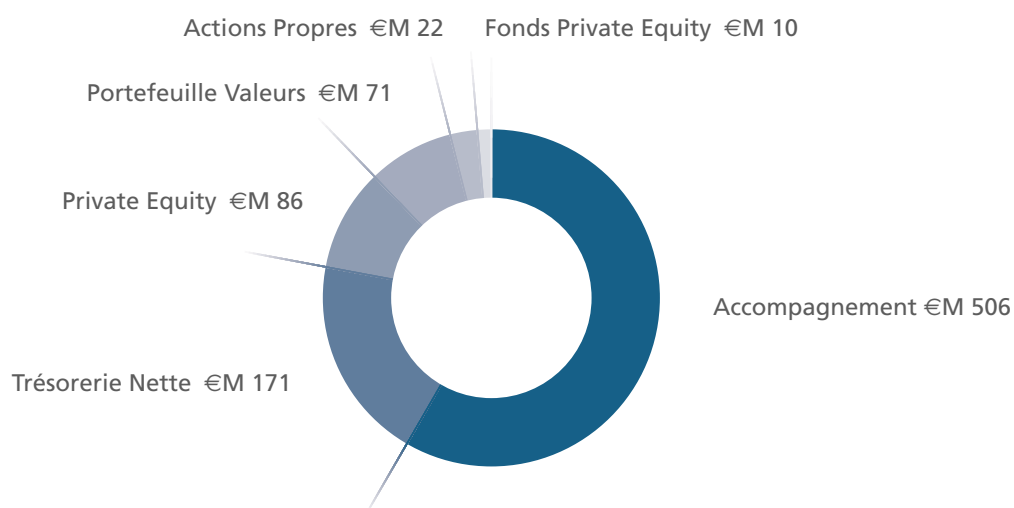
L'actif net représente la valeur estimative du portefeuille augmentée de l'actif circulant et diminuée du passif à l'égard des tiers. La valeur estimative du portefeuille est déterminée en fonction du cours de bourse pour les valeurs cotées et, pour les valeurs non cotées, en fonction d'une valorisation effectuée par Luxempart pour déterminer la valeur de marché en appliquant, le cas échéant, des décotes d'illiquidité ou de risques particuliers.

La valeur de l'actif net par titre Luxempart s'élève au 31.12.2010 à € 35,78 contre € 32,50 (après split) au 31.12.2009. Le cours de bourse s'élevait au 31.12.2010 à € 22,21 contre € 21,6 (après split) au 31.12.2009.

Les fonds propres par action s'élèvent à la même date à € 35,34 contre € 32,94 (après split) un an plus tôt. La variation par rapport à l'actif net par action s'explique par l'application des règles de consolidation IFRS, notamment en relation avec les actions propres et les sociétés mises en équivalence.

La valeur de l'actif net par titre Luxempart s'élève à € 36,23 au 23.03.2011.

A cette même date, l'actif net se décompose comme suit :



4. Actions propres

Au 31.12.2010, la société détient 939.470 actions propres (3,9% du capital) pour une valeur d'acquisition de € 17,8 millions.

5. Perspectives et événements importants survenus après la date de clôture des comptes annuels

Luxempart réemploiera, avec prudence, la trésorerie dont elle dispose. Elle poursuit l'étude de plusieurs dossiers d'investissement, soit en participations d'accompagnement, soit en participations Private Equity, et envisage de renforcer sa présence en Allemagne.

D'autre part les principales participations ont annoncé le paiement d'un dividende en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Luxempart se garde la possibilité de racheter des actions propres sur le marché réglementé luxembourgeois. Le nombre total de titres ainsi rachetés par exercice fiscal ne devrait pas dépasser 100.000 actions.

6. Mention légale

Responsabilité du Conseil d'Administration

La responsabilité du Conseil d'administration est déterminée par la loi. A ce titre il lui incombe la préparation et la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux directives européennes telles que transposées par la loi luxembourgeoise et des comptes consolidés en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), tels qu'arrêtés par les règlements européens. Le Conseil considère qu'il s'est pleinement conformé à ces obligations.

Déclaration des personnes responsables

En application de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs, dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, nous déclarons qu'à notre connaissance, les états financiers, conformément au corps de normes comptable applicables, donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits et pertes de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de l'entreprise, la situation de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Alain HUBERTY
Administrateur

François TESCH
Administrateur-délégué

Le Conseil d'Administration
25 mars 2011

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux Actionnaires de
Luxempart
Société Anonyme

Rapport sur les états financiers consolidés

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 avril 2010, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Luxempart S.A., comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de Luxempart S.A. au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel des Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport consolidé de gestion, qui relève de la responsabilité du conseil d'administration, est en concordance avec les états financiers consolidés.

Pour Deloitte S.A., Cabinet de révision agréé

Christiane Chadoeuf, Réviseur d'entreprises agréé
Partner

25 mars 2011

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010

(exprimé en €)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires		784 478	363 761
Prestations / récupérations de prestations de services		784 478	363 761
Charges d'exploitation		-4 778 053	-6 177 818
Autres charges d'exploitation	4	-3 538 604	-4 980 915
Frais de personnel	5	-1 219 409	-1 181 734
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	9, 10	-20 040	-15 169
Gains ou pertes réalisés sur cession		12 532 319	100 176 711
Autres participations disponibles à la vente	11, 12	12 545 259	99 499 108
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	16	-13 708	677 603
Immobilisations corporelles et incorporelles		768	-
Résultat opérationnel		8 538 744	94 362 654
Produits financiers		22 850 685	20 677 841
Dividendes	6	20 531 227	18 118 658
Intérêts et produits assimilés	7	2 319 458	2 559 183
Charges financières		-207 591	-210 633
Intérêts et charges assimilés	7	-207 591	-210 633
Résultat financier		22 643 094	20 467 208
Gains ou pertes non réalisés		-23 317 611	-7 974 362
Autres participations disponibles à la vente	12	-23 146 850	-8 282 116
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	16	-170 761	307 754
		-23 317 611	-7 974 362
Résultat avant impôts		7 864 227	106 855 500
Impôt sur activités poursuivies et autres impôts	8	-100 273	-783 064
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	11	2 750 801	238.226
Résultat des activités continues		10 514 755	106 310 663
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence destinées à être vendues	11	2 643 972	-
Résultat pour l'exercice attribuable aux		13 158 727	106 310 663
Propriétaires de la société		13 148 033	106 295 586
Participations ne donnant pas le contrôle		10 694	15 077
Nombre moyen pondéré d'actions	18	23 027 627	2 302 859
Résultat net par action des activités continues - attribuable aux propriétaires de la société	18	0,46	46,16
Résultat net par action - attribuable aux propriétaires de la société		0,57	46,16

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Etat consolidé du résultat global au 31 décembre 2010

(exprimé en €)	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net consolidé de l'exercice	13 158 727	106 310 663
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	57 236 964	55 899 747
Résultat global net consolidé de l'exercice	70 395 691	162 210 410
Propriétaires de la société	70 317 759	162 189 466
Participations ne donnant pas le contrôle	77 933	20 944
Nombre moyen pondéré d'actions	23 027 627	2 302 859
Résultat global net par action - propriétaires de la société	3,05	70,43

Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010

Actif

(exprimé en €)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisations incorporelles			
Actifs incorporels	9	13 015	17 294
Immobilisations corporelles			
Installations et équipements	10	54 902	22 477
Immobilisations financières			
Sociétés mises en équivalence	11	68 613 867	65 747 302
Autres participations disponibles à la vente	12	529 680 160	479 219 530
		598 294 027	544 966 832
Créances à long terme			
Prêts et créances à long terme	13	4 449 657	2 550 000
Impôts différés actifs	14	424	424
Total des actifs non courants		602 812 025	547 557 027
<u>Actifs courants</u>			
Créances à court terme			
Prêts et créances à court terme	15	1 745 051	1 629 645
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	16	547 576	1 702 482
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Dépôts auprès d'établissement de crédit, comptes bancaires et en caisse	17	214 505 166	218 650 289
Total des actifs courants		216 797 793	221 982 416
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	11	5 747 073	-
Total de l'actif		825 356 891	769 539 443

Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010

(suite et fin)

Passif

(exprimé en €)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres			
- attribuables aux propriétaires de la société		-	-
Capital et prime d'émission	18	74 955 225	74 955 225
Réserves	19	725 737 249	577 252 553
Résultat de l'exercice - Quote-part des propriétaires de la Société		13 148 033	106 295 586
Total des capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société		813 840 507	758 503 364
Capitaux propres - attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		491 295	431 636
Total des capitaux propres		814 331 802	758 935 000
<u>Passifs non courants</u>			
Impôts différés passifs	14	5 121 342	5 021 652
Dettes à long terme			
Dettes à long terme	20	4 967 874	4 755 241
Total des passifs non courants		10 089 216	9 776 893
<u>Passifs courants</u>			
Dettes à court terme			
Dettes à court terme	21	935 873	827 550
Total des passifs courants		935 873	827 550
Total du passif		11 025 089	10 604 443
Total des capitaux propres et du passif		825 356 891	769 539 443

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2010

(exprimé en €)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net		13 158 727	106 310 663
Ajustements pour :			
Amortissements	9, 10	20 040	15 169
Résultats des sociétés mises en équivalence	11	-5 394 773	-238 226
Dividendes des sociétés mises en équivalence		1 773 660	824 309
Plus et moins values réalisées sur cession d'actifs financiers	11, 12, 16	-12 531 551	-100 176 711
Juste valeur des actifs financiers par le résultat	12, 16	23 317 611	7 974 362
		20 343 714	14 709 566
Acquisition d'actifs financiers	12, 16	-49 891 443	-65 845 594
Vente d'actifs financiers	12, 16	44 787 943	14 569 482
Variation nette des prêts et créances	13, 15	-929 425	5 427 349
Variation nette des emprunts et dettes	21	108 324	225 175
Autres variations		193 771	510 752
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		14 612 884	-30 403 269
Dont :			
<i>Impôts payés</i>		-1 419 206	-625 547
<i>Intérêts payés</i>		-77	-12 895
<i>Intérêts reçus</i>		1 871 773	2 549 991
Acquisitions / Cessions d'actifs corporels et incorporels	10	-48 187	-26 242
Variation des prêts dans les sociétés mises en équivalence	13	-1 085 657	3 392 342
Acquisitions / Créations des sociétés mises en équivalence	11	-3 487 174	-15 282 218
Cessions / Réduction de capital des sociétés mises en équivalence	11	809 719	188 875 545
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-3 811 299	176 959 427
Cessions / Acquisition d'actions propres	18	-669 063	-42 038
Dividendes versés	23	-14 277 645	-16 121 427
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-14 946 708	-16 163 465
Variation de la trésorerie		-4 145 123	130 392 693
Trésorerie d'ouverture	17	218 650 289	88 257 597
Trésorerie de clôture	17	214 505 166	218 650 289
Variation de la trésorerie		-4 145 123	130 392 692

Les dividendes versés sont constitués des dividendes de la maison mère et des dividendes versés par les filiales à l'extérieur du Groupe.

Etat consolidé des variations des capitaux propres au 31 décembre 2009

(exprimé en €)	Notes	Capital et prime d'émission	Réserve légale	Réserve de réévaluation	Autres réserves	Réserve pour actions propres	Résultat de l'exercice	Part des propriétaires de la société	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31/12/2008		74 955 225	5 984 483	224 773 994	286 025 655	-17 086 487	37 496 700	612 149 570	692 576	612 842 146
Dividendes versés par la maison mère	23				-16 121 427			-16 121 427		-16 121 427
Affectation du résultat					37 496 700		-37 496 700	-		-
Annulation actions propres	18					-42 038		-42 038		-42 038
Variation de périmètre et autres mouvements					321 926			321 926	-211 751	110 175
Produits et charges reconnus en capitaux propres et résultat de la période				55 899 747			106 295 586	162 195 333	-49 189	162 146 144
Capitaux propres au 31/12/2009		74 955 225	5 984 483	280 673 741	307 722 854	-17 128 525	106 295 586	758 503 364	431 636	758 935 000

Etat consolidé des variations des capitaux propres au 31 décembre 2010

(exprimé en €)	Notes	Capital et prime d'émission	Réserve légale	Réserve de réévaluation	Autres réserves	Réserve pour actions propres	Résultat de l'exercice	Part des propriétaires de la société	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31/12/2009		74 955 225	5 984 483	280 673 741	307 722 854	-17 128 525	106 295 586	758 503 364	431 636	758 935 000
Dividendes versés par la maison mère	23				-14 277 645			-14 277 645		-14 277 645
Affectation du résultat					106 295 586		-106 295 586	-		-
Annulation actions propres	18					-669 063		-669 063		-669 063
Variation de périmètre et autres mouvements					-33 908			-33 908	-18 274	-52 182
Reclassement	19			-5 410 898	5 410 898			-		-
Produits et charges reconnus en capitaux propres et résultat de la période				57 169 726			13 148 033	70 317 759	77 933	70 395 692
Capitaux propres au 31/12/2010		74 955 225	5 984 483	332 432 569	405 117 785	-17 797 588	13 148 033	813 840 507	491 295	814 331 802

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2010

Note 1 - Information générale

LUXEMPART S.A. (« la Société » ou « Luxempart ») est une société de participations financières (SOPARFI) dont le siège social est établi au 12, rue Léon Laval, L-3372 à Leudelange. La société a été constituée le 25 avril 1988 sous la dénomination de Bil Participations. L'Assemblée Générale des actionnaires du 15 septembre 1992 a décidé de changer la dénomination de la société en LUXEMPART S.A.. Les états financiers consolidés se terminant aux 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010 regroupent la société et ses filiales (le Groupe) et les intérêts du Groupe dans les entreprises associées. La société est cotée à la bourse de Luxembourg et est inscrite au registre du commerce sous le N° B27846. Le siège de la société est établi au 12, rue Léon Laval à L-3372 Leudelange.

LUXEMPART S.A. est principalement active au Grand-Duché de Luxembourg et en Belgique; elle gère activement un portefeuille de participations cotées et non cotées. LUXEMPART S.A. opère aussi au travers de filiales spécialisées :

- Audiolux dans le domaine des médias et de la communication,
- Luxempart Capital Partners Sicar qui développe un pôle « Private Equity » dans des sociétés implantées principalement en Europe,
- Indufin Capital Partners Sicar qui développe un pôle « Private Equity », active dans les opérations de capital développement et de rachats majoritaires (MBO et LBO),
- Luxempart Invest, société de participations financières.

En date du 25 mars 2011, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés au 31 décembre 2010. Les comptes consolidés seront soumis à l'approbation et à l'autorisation de publication lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 26 avril 2011.

Note 2 - Principes de consolidation, règles d'évaluation et référentiel comptable

Déclaration de conformité

Les états financiers annuels consolidés ont été préparés pour la première fois au 31 décembre 2005 (rétroactivement 1^{er} janvier 2004) en accord avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) adopté dans l'Union Européenne.

Cadre pour la préparation et la présentation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en euros (€). Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des investissements disponibles à la vente et des actifs financiers détenus à des fins de négociation qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les principes et règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour les exercices comptables se terminant aux 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère. L'affectation du résultat sera proposée à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires le 26 avril 2011.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés sous le référentiel IFRS intègrent toutes les entreprises qui sont contrôlées (totalement ou conjointement) ou/et qui sont influencées significativement par le Groupe.

Filiales (Intégration Globale)

On entend par filiale une entreprise dans laquelle le Groupe a un contrôle exclusif, et en détenant un pouvoir décisionnel tant sur le plan financier que sur le plan opérationnel. Ce contrôle est en principe la conséquence d'une détention directe de plus de 50% des droits de vote.

Ces sociétés sont consolidées par intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle de l'entité est assumé par le groupe et cesse le jour où ce contrôle est cédé.

Certaines filiales dont la détention est supérieure à 50% mais dont les statuts mettent en évidence un contrôle conjoint, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence comme préconisée par la norme IAS 31.

Les intérêts des participations ne donnant pas le contrôle sont présentés dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, séparément des « capitaux propres part des propriétaires de la société » et classifié sous la rubrique « quote part des participations ne donnant pas le contrôle ». Les intérêts des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat du Groupe sont également indiqués séparément dans le compte de résultat consolidé et classifié sous la rubrique « Participations ne donnant pas le contrôle ».

Les charges, produits, actifs et passifs des entreprises liées sont intégralement repris dans les états financiers consolidés. Les transactions entre sociétés du Groupe, les comptes réciproques et les bénéfices non réalisés sur les transactions intragroupes sont intégralement éliminés.

Une liste des principales filiales du Groupe est présentée à la **note 22**.

Entreprises conjointes et entreprises associées (Sociétés mises en équivalence)

On entend par entreprise conjointe une entreprise qui, sur base d'un accord contractuel entre le Groupe et une ou plusieurs autres parties exerce une activité économique sous contrôle conjoint.

Une entreprise associée est une entreprise dans laquelle le Groupe exerce une influence notable de par sa participation aux décisions politiques, financières et opérationnelles de l'entreprise détenue.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, 20% ou plus des droits de vote.

Ces entreprises sont consolidées par la méthode de mise en équivalence. La valeur des participations est dépréciée le cas échéant pour constater toute perte de valeur permanente de chaque participation.

Une liste des entreprises associées du Groupe est présentée à la **note 22**.

Transactions en devises étrangères

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties en monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de transaction. A chaque clôture, les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les pertes ou bénéfices provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé.

Le taux de change suivant a été utilisé pour la conversion des états financiers consolidés :

Un euro est égal au 31 décembre 2010 à :

Dollar américain	1,33 USD
------------------	----------

Principe de dépréciation d'actifs

Les goodwill ne font pas l'objet d'amortissements mais d'un test de dépréciation réalisé annuellement à la clôture de l'exercice (ou à une date antérieure s'il existe une indication de dépréciation de valeur).

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable des participations dans les entreprises associées ainsi que celle des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur de ces actifs.

S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'importance de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminué des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de la poursuite de l'utilisation de l'actif.

Immobilisations incorporelles à durée définie

Les immobilisations incorporelles à durée définie sont évaluées à leurs coûts d'acquisitions diminués des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations de valeur. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation et de sa valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluations.

La durée d'utilité est la suivante :

Logiciels acquis	3 ans
------------------	-------

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont reprises à leurs coûts d'acquisitions (y compris les frais directs accessoires de mise en service) diminués des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations de valeur. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur la base d'une estimation de la durée d'utilisation de l'immobilisation en question. Les coûts relatifs à la maintenance sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

Les immobilisations corporelles ne font pas l'objet de réévaluations.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Installations, machines, outillages et matériels de transport	3 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles, mobilier	10 ans

Placements en titres

Autres participations disponibles à la vente (AFS)

Les autres participations disponibles à la vente reprises en immobilisations financières comprennent des participations dans des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable. Cette absence d'influence notable est présumée si le groupe ne détient pas, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote. Ces participations sont considérées comme des titres disponibles à la vente et sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'une évaluation à la juste valeur à chaque arrêté de compte, dont les variations sont comptabilisées dans la réserve de réévaluation dans les capitaux propres.

Les titres cotés sont évalués sur base de leur cours de bourse de clôture. Les titres non cotés sont évalués sur base de méthodes d'évaluation en ligne avec les prescriptions de l'« European Venture Capital Association » (EVCA). Les sociétés Holding sont évaluées sur base de leur valeur intrinsèque diminuée en principe d'une décote de non liquidité.

Un mécanisme de dépréciation est appliqué pour les actifs disponibles à la vente en cas de survenance d'évènements, circonstances, changements ou projections dévalorisant significativement ou durablement la juste valeur desdits actifs financiers disponibles à la vente.

Si la juste valeur constatée à la date de clôture est dévalorisée par rapport à la période de référence précédente mais reste supérieure au prix d'acquisition IFRS, la dépréciation est comptabilisée dans le poste de réserve de réévaluation.

Si la juste valeur constatée à la date de clôture est dévalorisée par rapport à la période de référence en dessous du prix d'acquisition IFRS, le Comité d'audit propose au Conseil d'administration de déprécier la différence entre la juste valeur et le prix d'acquisition non par le poste de la réserve de réévaluation mais par le compte de résultat consolidé.

En cas de survenance d'un évènement post clôture connu avant l'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, celui-ci peut, sur avis du Comité d'Audit, déroger à la dépréciation si le caractère durable de la dépréciation a disparu suite à l'évènement post clôture.

En cas de cession d'une participation, la différence entre le produit net de la vente et la valeur comptable (valeur au bilan à la date de cession, corrigée du montant accumulé en capitaux propres au titre des réévaluations périodiques à la juste valeur de la participation) est portée dans le compte de résultat consolidé.

La transaction est comptabilisée à la date de règlement.

Lors de l'évaluation de la juste valeur de ses investissements dans des sociétés non cotées, Luxempart adopte une approche multi-critères et applique en règle générale plusieurs des méthodes suivantes:

- Evaluation selon les Discounted cash flows: cette méthode d'évaluation par l'actualisation des flux de trésorerie disponibles à l'entreprise calcule la valeur de l'entreprise (EV) pour l'ensemble de ses apporteurs de capitaux (banques et actionnaires). Le taux d'actualisation retenu est issu des données de marchés et varie entre 5% et 15%.
- Evaluation par les multiples de marchés : le raisonnement économique de cette méthode d'évaluation s'appuie sur le principe de la loi du prix unique selon lequel 2 actifs similaires devraient valoir le même prix (multiple de marché - exemple: x fois le chiffre d'affaires).
- Prix de référence issu de lettres d'intention et/ou augmentations de capital dans les participations de Luxempart (ou autres formes de financement donnant accès au capital).
- Evaluation par les multiples de transactions récentes : l'application de cette méthode est identique à celle de l'évaluation par les multiples de marchés, à l'exception que cette méthode utilise des multiples de transactions récentes moins volatiles que les multiples de marchés.

- Evaluation par l'actif net ou actif net réévalué : l'actif net fait simplement référence aux fonds propres de la participation. L'actif net réévalué (ANR) est une estimation de la valeur des capitaux propres qui consiste à estimer séparément les différents actifs et engagements de l'entreprise et à en faire la somme algébrique. On parle également de méthode patrimoniale ou de somme des parties.
- Evaluation selon la médiane/moyenne des brokers : cette méthode consiste à évaluer les participations de Luxempart en effectuant la médiane des estimations des analystes financiers qui suivent Luxempart.

Une pondération est ensuite appliquée sur les valeurs obtenues selon chaque méthode (la méthode d'évaluation par les multiples et celle des Discounted cash flows, lorsqu'elles sont applicables sont pondérées au minimum à 25%). Des décotes pour illiquidité, participation minoritaire, risques conjoncturels spécifiques sont appliqués le cas échéant (les décotes varient de 5% à 30%).

Actifs financiers détenus à des fins de négociation

Les actifs financiers détenus à des fins de négociation sont des actifs acquis principalement en vue d'être vendus à court terme.

Ils sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les plus et moins-values latentes sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé.

En cas de cession d'un actif financier détenu à des fins de négociation, la différence entre le produit net de la vente et la valeur nette comptable est portée dans le compte de résultat consolidé.

La transaction est comptabilisée à la date de règlement.

Actifs classés comme détenus en vue de la vente

Lorsque, à la date de clôture des états financiers, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés soient cédés, ils sont désignés comme actifs (ou groupes) détenus en vue d'être cédés. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture des états financiers, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et réaliser leur vente dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants (ou groupes) détenus en vue d'être cédés sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont présentés séparément dans l'état consolidé de la situation financière.

La transaction est comptabilisée à la date de règlement.

Créances

Les prêts et autres créances sont des actifs non cotés en bourse et remboursables à échéance fixe. Ils prennent naissance lorsque le Groupe, soit met des fonds à disposition, soit met à disposition des biens ou des services. Ils font partie des actifs courants pour autant que leur échéance n'excède pas 12 mois postérieurs à la date de clôture (court terme). Autrement, ils font partie des actifs non courants (long terme).

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale (coût historique) diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que des placements très liquides facilement convertibles.

Capital

Les actions émises sont considérées comme étant représentatives du capital social. Lorsqu'une société du Groupe acquiert les actions de la maison mère, le prix payé y compris les coûts exposés y afférents sont portés en diminution des fonds propres jusqu'au moment où ces actions sont annulées ou cédées. Lorsque de telles actions sont cédées, le prix de cession net de frais exposés lors de cette opération de cession et net de taxes est ajouté aux fonds propres du Groupe.

Les capitaux propres émis sont enregistrés pour le montant de trésorerie obtenue en contrepartie, après déduction des coûts d'émission directs.

Les actions du Groupe, rachetées au cours de l'exercice 2010 ont été diminuées des capitaux propres pour un montant total de € 669.063. Le nombre d'actions propres est détaillé dans la **note 18**.

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le 26 avril 2010, une Assemblée Générale Extraordinaire a acté une division du titre par 10 (split 1/10). Le nombre d'actions est passé de 2.393.793 à 23.937.930.

Au vue des liquidités de Luxempart, le financement des investissements du Groupe se fait uniquement par moyens propres.

Emprunts et découverts bancaires

Les emprunts et les découverts bancaires productifs d'intérêts sont comptabilisés au montant de la trésorerie obtenu, après déduction d'éventuels frais directs d'émission. Les frais de transaction (s'ils sont matériels) sont amortis sur la durée de vie résiduelle de la dette. Les crédits en compte courant font partie des dettes à court terme.

Impôts différés

Les impôts sur le résultat sont calculés selon les prescriptions légales. Les avances payées au titre d'un exercice spécifique et les provisions pour impôts sur le résultat (IRC et ICC) estimés pour le même exercice fiscal sont compensées.

Les impôts différés prennent naissance lorsqu'une différence temporelle apparaît entre la base taxable d'un actif ou d'un passif et la valeur à laquelle il figure dans l'état consolidé de la situation financière. L'impôt différé est calculé par application du taux d'imposition marginal ainsi que les dispositions de la loi en vigueur au moment du calcul.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés à l'actif lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables seront disponibles, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé.

Lorsqu'une société du Groupe a un historique de pertes fiscales, le Groupe ne comptabilise un impôt différé actif que dans la mesure où le Groupe dispose d'éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible lors des exercices futurs.

Provisions et autres passifs

Les provisions sont comptabilisées dès que le Groupe a une obligation effective (juridique ou implicite) résultant d'événements passés qui engendrera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, dont le montant peut être raisonnablement estimé.

Les autres passifs sont enregistrés à leur valeur nominale.

Méthodes comptables, changements d'estimations comptables

Les méthodes comptables adoptées au 31 décembre 2010 sont cohérentes avec l'exercice précédent sauf :

- IAS 1, Présentation des états financiers : conformément aux exigences de la norme révisée, le Groupe a décidé d'appliquer les nouvelles dénomination et terminologies dans ses états financiers.
- IFRS 5, actifs non courants détenus en vue de la vente : présentation d'informations spécifiques comme suggérée par la norme.
- IFRS 7, instruments financiers, informations à fournir : le Groupe a mentionné dans les états financiers les jugements et hypothèses retenus, notamment ceux sur la manière dont les justes valeurs sont calculées.
- IFRS9, Instruments financiers : le Groupe a appliqué IFRS9 telle que publiée en novembre 2009 et révisée en octobre 2010.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des normes et interprétations effectives après le 31 décembre 2010 :

- Modifications à IFRS 1 : Exemption limitée, pour les nouveaux adoptants, de la communication sous forme comparative des informations à fournir selon IFRS 7
- Modifications à IFRS 7 : Clarification des informations à fournir – Transferts d'actifs financiers
- IAS 24 (telle que révisée en 2009) : Informations relatives aux parties liées
- Modifications à IAS 32 : Classement des droits de souscription émis
- Modifications à IFRIC 14 : Paiement anticipé au titre d'une exigence de financement minimal
- IFRIC 19 : Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres
- Modifications à IFRS 3 : Evaluation des participations ne donnant pas le contrôle
- Améliorations aux IFRS 2010, telles que publiées par l'IASB le 6 mai 2010 et approuvée par l'Union Européenne le 18 février 2011

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

Note 3 - Information sectorielle

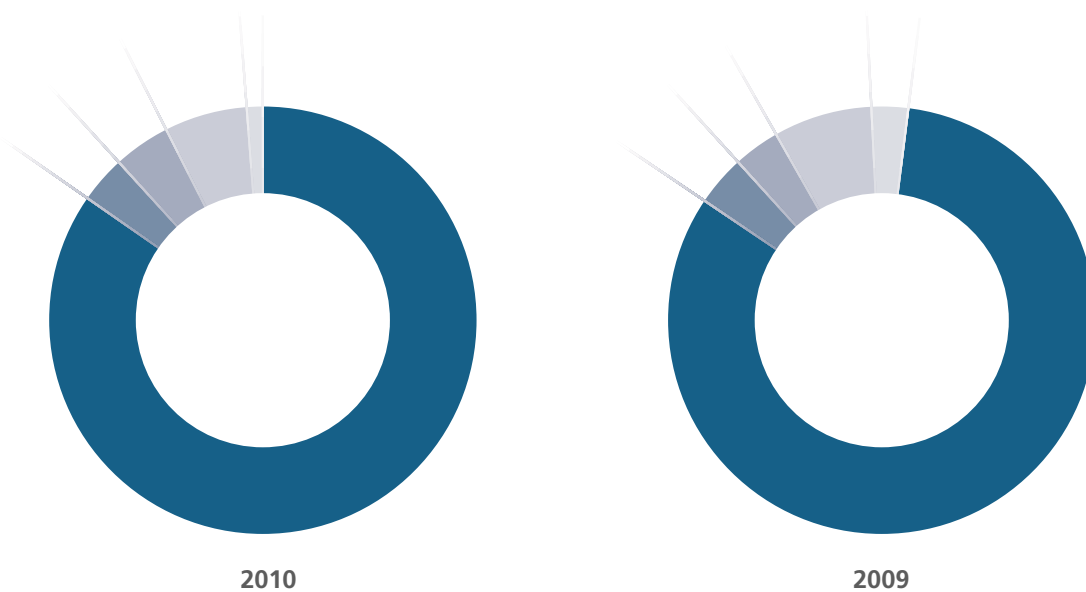
LUXEMPART S.A. est une société de participations financières. Chaque participation est gérée et cédée dans l'objectif de maximiser la valeur pour l'actionnaire.

Les investissements du Groupe sont essentiellement effectués dans des titres non cotés (Private Equity) et des titres cotés. Dans le cadre de l'information sectorielle, le Groupe n'a pas identifié de secteurs opérationnels spécifiques.

Les immobilisations financières et les principaux revenus sont ventilés par zone géographique.

a. Immobilisations financières

(Chiffres en €)	2010	2009
Luxembourg	512 715 330	447 819 802
Belgique	21 658 248	21 449 158
Allemagne	24 445 815	19 401 297
France	38 850 488	40 621 341
Autres	6 371 220	15 675 234
Total	604 041 100	544 966 832



- Luxembourg
- Belgique
- Allemagne
- France
- Autres

b. Revenus des immobilisations financières

(Chiffres en €)	2010	2009
Luxembourg	16 188 316	15 113 179
Belgique	1 375 634	1 361 100
France	1 777 019	890 341
Allemagne	588 151	–
Autres	602 107	754 038
Total	20 531 227	18 118 658

c. Revenus d'intérêts

(Chiffres en €)	2010	2009
Luxembourg	1 260 927	2 285 175
Belgique	–	14 808
Allemagne	833 529	259 200
Autres	225 002	–
Total	2 319 458	2 559 183

d. Gains ou pertes réalisés sur cession d'immobilisations financières

(Chiffres en €)	2010	2009
Luxembourg	8 882 325	100 586 839
Belgique	371 468	-1 087 731
Allemagne	1 541 772	–
Autres	1 749 694	–
Total	12 545 259	99 499 108

e. Gains ou pertes réalisés sur cession d'actifs financiers détenus à des fins de négociation

(Chiffres en €)	2010	2009
Belgique	–	333 046
Autres	-13 708	344 557
Total	-13 708	677 603

Note 4 - Autres charges d'exploitation

Le tableau qui suit donne le détail des charges d'exploitation.

(Chiffres en €)	2010	2009
Impôts et taxes autres que l'impôt sur le revenu	651 755	228 871
Indemnités versés aux administrateurs	204 000	206 667
Honoraires	1 868 762	3 858 686
Frais de location	52 745	54 654
Frais d'assurance	67 102	25 539
Frais administratifs et autres charges diverses d'exploitation	694 240	606 498
Total	3 538 604	4 980 915

Toutes les charges sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé au moment de la transaction.

Note 5 - Frais de personnel et avantages

Les tableaux qui suivent donnent le détail des frais.

Catégories	2010	2009
Cadres	2	2
Employés	5	5
	7	7
(Chiffres en €)	2010	2009
Rémunérations, salaires et bonus	927 293	942 918
Charges sociales	67 186	60 453
Plan de pensions complémentaires	47 684	46 563
Plan de stock options	177 246	131 801
	1 219 409	1 181 734

Le Groupe a opté pour un régime de contributions définies et verse des cotisations annuellement à une entité distincte (Foyer Vie). Le Groupe n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations complémentaires si la dite entité n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par les membres du personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les primes sont payées annuellement et comptabilisées directement dans le compte de résultat consolidé.

Plan de stock options en faveur de la direction

Luxempart a mis en place au cours du premier semestre 2009 un plan de stock option en faveur des membres de la direction.

En mai 2009, le Conseil d'administration a attribué 1 575 options Luxempart avec un prix d'exercice de 212 euros par titre. Suite au split, et au titre de 2009, 15 750 options avec un prix d'exercice de 21,2 euros par titre ont été attribuées.

Pour l'exercice 2010, le Conseil d'Administration a attribué 18 250 options Luxempart avec un prix d'exercice de 23,99 euros par titre.

La juste valeur des options est calculée selon une matrice utilisant une analyse de Monte-Carlo. Une charge de personnel est constatée en compte de résultat consolidé.

Le tableau ci-dessous résume les mouvements de la période :

Nombre d'options au 01/01/2010	1 575
Split 1/10 (AGE du 26/04/2010)	15 750
Options émises en 2010	18 250
Nombre d'options au 31/12/2010	34 000

Le tableau ci-dessous donne les caractéristiques du plan :

Caractéristique du plan de stock options	
Nombre d'options au 31/12/2010	34 000
Prix d'exercice par action 1 ^{ère} tranche	21,20
Prix d'exercice par action 2 ^{ème} tranche	23,99
Période d'exercice 1 ^{ère} tranche	mai 2012 - mai 2019
Période d'exercice 2 ^{ème} tranche	mai 2013 - mai 2020
Cours de bourse lors de l'attribution 1 ^{ère} tranche	22
Cours de bourse lors de l'attribution 2 ^{ème} tranche	22,51
Croissance du dividende	10,00%
Volatilité historique du cours de bourse	29,54%
Taux d'actualisation	3,25%

Note 6 - Dividendes sur immobilisations financières

Le tableau qui suit analyse les dividendes perçus au cours de l'exercice et leurs classifications segmentaires.

(Chiffres en €)		2010	2009
Foyer S.A. chez Luxempart	Banque et Assurances	563 294	469 412
Foyer Finance S.A. chez Luxempart	Holding	2 078 030	1 812 749
SES S.A. chez Luxempart	Média et communications	9 152 933	8 275 254
RTL Group chez Audiolux	Média et communications	3 393 345	3 393 345
Autres	Private Equity	5 343 625	4 167 898
Total		20 531 227	18 118 658

Note 7 - Produits, charges et intérêts assimilés

Les tableaux qui suivent donnent le détail des produits, charges et intérêts assimilés.

a. Intérêts et produits assimilés

(Chiffres en €)	2010	2009
Intérêts créditeurs	2 319 458	2 559 183
Total	2 319 458	2 559 183

b. Intérêts et charges assimilées

(Chiffres en €)	2010	2009
Frais bancaires et intérêts débiteurs	60 972	69 626
Autres charges	146 619	141 007
Total	207 591	210 633

Les intérêts créditeurs sont essentiellement des intérêts sur les comptes dépôts auprès des établissements de crédit. Une analyse du risque financier relatif aux intérêts est détaillée dans la **note 26**.

Les frais bancaires et intérêts débiteurs reprennent essentiellement les intérêts sur les avances de trésorerie à court terme de l'exercice.

Note 8 - Charge d'impôts exigibles et différés

Le Groupe a enregistré la charge d'impôts exigible sur le résultat social de l'ensemble des sociétés du Groupe comme suit :

a. Détail du poste impôt sur les activités ordinaires et autres impôts

(Chiffres en €)	2010	2009
Impôt sur le revenu des collectivités	24 556	283 981
Impôt commercial communal	6 737	90 305
Impôts différés	-	-
Impôts sur le résultat des activités ordinaires (b.)	31 293	374 286
Impôt sur la fortune	68 980	408 778
Total	100 273	783 064

b. Réconciliation de la charge d'impôts sur le résultat des activités ordinaires

(Chiffres en €)	2010	2009
Résultat avant impôts (hors résultat des sociétés mises en équivalence)	7 864 227	106 855 500
Taux moyen d'imposition de la société-mère	29,34%	29,34%
Charge d'impôt théorique	2 307 364	31 351 404
Régimes fiscaux particuliers des Sicar	507 222	376 686
Impact fiscal des régularisations des années antérieures	-	5 286
Pertes fiscales de l'entreprise non activées	-	3 382 149
Impact fiscal des plus-values non imposables	3 120 483	-29 514 113
Impact fiscal des dividendes non imposables	-5 903 775	-5 227 126
Charge d'impôt totale	31 293	374 286

L'impact fiscal des régularisations des années antérieures résulte de provisions fiscales relatives à des corrections de valeur non déductibles.

Au 31 décembre 2010, LUXEMPART S.A. n'a pas comptabilisé les pertes fiscales reportables en raison de l'incertitude concernant les profits imposables à moyen terme.

Note 9 - Immobilisations incorporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles survenus au cours des exercices 2009 et 2010 se résument comme suit :

Valeur comptable brute (Chiffres en €)	Logiciels acquis
au 31/12/2008	5 927
Investissement et désinvestissement	18 860
au 31/12/2009	24 787
Investissement et désinvestissement	-
au 31/12/2010	24 787
Amortissements (Chiffres en €)	Logiciels acquis
au 31/12/2008	5 927
Amortissements	1 567
au 31/12/2009	7 494
Amortissements	4 278
au 31/12/2010	11 772
Valeur nette comptable (Chiffres en €)	Logiciels acquis
au 31/12/2009	17 294
au 31/12/2010	13 015

Note 10 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles survenus au cours des exercices 2009 et 2010 se résument comme suit :

Valeur comptable brute (chiffres en €)	Matériel de bureau et informatique	Matériel roulant	Total
au 31/12/2008	33 805	52 719	86 524
Investissement et désinvestissement	7 382	-	7 382
au 31/12/2009	41 187	52 719	93 906
Investissement et désinvestissement	-9 006	1 581	-7 424
au 31/12/2010	32 181	54 300	86 482
Amortissements (chiffres en €)	Matériel de bureau et Informatique	Matériel roulant	Total
au 31/12/2008	29 534	28 292	57 826
Amortissements	3 059	10 545	13 604
au 31/12/2009	32 593	38 837	71 430
Amortissements	-6 443	-33 407	-39 850
au 31/12/2010	26 150	5 430	31 580
Valeur nette comptable (chiffres en €)	Matériel de bureau et Informatique	Matériel roulant	Total
au 31/12/2009	8 594	13 883	22 477
au 31/12/2010	6 032	48 870	54 902

Note 11 - Sociétés mises en équivalence

Les tableaux qui suivent donnent le détail des participations dans des entreprises mises en équivalence au titre de 2009 et 2010.

(Chiffres en €)	
Juste valeur au 31/12/2008	45 305 239
Acquisitions durant l'exercice	15 282 218
Quote-part du résultat	238 226
IAS 39 sur actifs financiers des filiales	5 472 602
Variation de périmètre et autres	-550 983
Juste valeur au 31/12/2009	65 747 302
Acquisitions durant l'exercice	3 487 174
Cessions durant l'exercice	-719 542
Sociétés détenues en vue de la vente	-3 993 821
Quote-part du résultat	2 750 801
Elimination du dividende	-1 006 168
IAS 39 sur actifs financiers des filiales	2 348 372
Variation de périmètre et autres	-251
Juste valeur au 31/12/2010	68 613 867

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition. La valeur comptable fluctue en fonction :

- de la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition,
- des ajustements relatifs aux réévaluations des immobilisations financières dont le pourcentage de détention groupe est inférieur à 20% (Participations disponible à la vente) selon IAS 39 qui sont comptabilisées par variation des capitaux propres dans les filiales.

Au cours de l'exercice, Luxempart a participé à une augmentation/réduction de capital dans ICP (€1 835 458) et dans Ds Care (€ 918 014). Luxempart a cédé 1,67% de Quip Holding. Cette réduction a généré une moins value de € 177.

La société Indufin a cédé sa participation dans Bergilux. Bergilux est consolidé par Luxempart par mise en équivalence. Cette cession a généré une moins value consolidée de € 47 073.

Au cours du 1^{er} semestre 2011, Luxempart cédera sa participation dans Quip.

Actifs classés comme détenus en vue de la vente

Juste valeur au 31/12/2008	88 282 110
Cession des sociétés mises en équivalence	-88 282 110
Juste valeur au 31/12/2009	-
Transfert vers actifs financiers détenus en vue de la vente	3 993 821
Cessions durant l'exercice	-90 177
Quote-part du résultat des sociétés mise en équivalence destinées à être vendues	2 643 972
Elimination des dividendes	-765 000
Variation de périmètre et autres	-35 543
Juste valeur au 31/12/2010	5 747 073

Informations financières sur les sociétés mises en équivalence

(Chiffres en €)	Groupe Utopia	Indufin Capital Partners S.A.	Indufin S.A.	DS Care S.A.	QUIP Interim Holding GmbH
Total des Capitaux Propres	21 549 057	104 960 762	500 993	18 804 475	5 944 704
Total Actif / Passif	47 905 087	105 310 196	2 759 135	48 517 611	32 187 036
Chiffre d'affaires	38 589 938	n/a	1 177 178	29 084 957	52 061 160
Résultat de la période	581 204	751 407	228 768	-249 568	3 054 698

Note 12 - Autres participations disponibles à la vente

(Chiffres en €)	Total
Juste valeur au 31/12/2008	379 364 703
Entrée de l'exercice	62 833 997
Sortie de l'exercice	-4 123 735
Plus ou moins values réalisées	-1 028 343
Variation de la juste valeur par les réserves	50 455 024
Variation de la juste valeur par le compte de résultat	-8 282 116
Juste valeur au 31/12/2009	479 219 530
Entrée de l'exercice	49 891 443
Sortie de l'exercice	-43 817 506
Plus ou moins values réalisées	12 545 259
Variation de la juste valeur par les réserves	54 988 284
Variation de la juste valeur par le compte de résultat	-23 146 850
Juste valeur au 31/12/2010	529 680 160

La variation de la juste valeur par le compte de résultat est relative à plusieurs impairments sur nos participations (Poweo, Gas Natural, Colexon, Alstom, Conso Invest).

Une partie des positions reprises ci-dessus est soumise aux risques de marché. Une analyse du risque liée à la fluctuation des cours est reprise à la **note 26**.

Hiérarchie de la juste valeur

Le groupe utilise une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données permettant d'établir les évaluations.

Niveau 1 : Cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 : Données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix) ;

Niveau 3 : Données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

(Chiffres en €)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Juste valeur au 31/12/2008	253 587 942	67 981 552	57 795 209	379 364 703
Entrée de l'exercice	60 887 810	1 104 459	841 728	62 833 997
Sortie de l'exercice	-3 702 151	-19 104	-402 480	-4 123 735
Plus ou moins valeurs réalisées	1 277 250	9 732	-2 315 325	-1 028 343
Variation de la juste valeur par les réserves	44 031 207	9 148 656	-2 724 839	50 455 024
Variation de la juste valeur par le compte de résultat	-8 282 116	-	-	-8 282 116
Juste valeur au 31/12/2009	347 799 942	78 225 295	53 194 293	479 219 530
Entrée de l'exercice	48 982 706	908 737	-	49 891 443
Sortie de l'exercice	-36 317 973	-	-7 499 533	-43 817 506
Plus ou moins valeurs réalisées	10 670 759	-	1 874 500	12 545 259
Variation de la juste valeur par les réserves	44 624 799	5 871 398	4 492 087	54 988 284
Variation de la juste valeur par le compte de résultat	-20 646 850	-2 500 000	-	-23 146 850
Juste valeur au 31/12/2010	395 113 382	82 505 429	52 061 346	529 680 160

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de transferts entre niveaux de juste valeurs.

Note 13 - Créances à long terme

Le tableau qui suit donne le détail des créances à long terme.

(Chiffres en €)	2010	2009
Prêts	4 449 657	2 550 000
Total	4 449 657	2 550 000

Courant de l'exercice, un prêt a été accordé à Ds Care pour € 1.085.657 et un prêt a également été accordé à une participation de Luxempart pour € 814.000.

La juste valeur des différentes composantes des créances à long terme ne diffère pas significativement de la valeur comptable. Ces créances sont supérieures à un an et concernent des prêts accordés à des sociétés mises en équivalence.

Note 14 - Impôts différés

Les impôts différés constatés dans l'état consolidé de la situation financière s'analysent comme suit :

(Chiffres en €)	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
	2010	2009	2010	2009
Actifs financiers	424	424	515 341	415 650
Réserves immunisées	–	–	4 606 001	4 606 001
Total	424	424	5 121 342	5 021 651

IAS 12

LUXEMPART S.A. bénéficie des dispositions de l'article 54 LIR sur les exemptions fiscales des plus-values réalisées. Ce poste a été réintégré dans les fonds propres du Groupe après déduction d'un impôt différé passif d'un montant de € 4.606.001 au cours de l'exercice 2010 (2009 : € 4.606.001).

Le poste « Actifs financiers » comporte les impôts différés relatif à IAS 39 ci-dessous et les impôts différés calculés sur les plus et moins-values latentes comptabilisées par le compte de résultat consolidé.

IAS 39

Le mouvement des impôts différés au passif relatif à la norme IAS 39 représente la part d'impôts différés dans la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente. Les diverses participations ne disposant pas du régime Mère/Fille (*) donnent lieu au calcul d'un impôt différé :

- Passif dans le cas d'une plus-value latente,
- Actif dans le cas d'une moins-value latente.

Note 15 - Créances à court terme

Le tableau qui suit donne le détail des créances à court terme.

(Chiffres en €)	2010	2009
Créances fiscales	931 204	816 475
Créances commerciales	87 977	146 866
Autres créances	719 273	12 834
Comptes de régularisation	6 597	653 470
Total	1 745 051	1 629 645

La juste valeur des différentes composantes des créances à court terme ne diffère pas significativement de la valeur comptable. L'échéance des créances à court terme est inférieure à 1 an.

Les autres créances sont composées de créances envers nos filiales consolidées par mise en équivalence.

(*) Article 166 bis LIR

Note 16 - Actifs financiers détenus à des fins de négociation

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(Chiffres en €)	
Juste valeur au 31/12/2008	8 151 275
Entrée de l'exercice	3 011 597
Sortie de l'exercice	-10 445 747
Plus ou moins values réalisées	677 603
Variation de la juste valeur par le compte de résultat	307 754
Juste valeur au 31/12/2009	1 702 482
Entrée de l'exercice	-
Sortie de l'exercice	-970 437
Plus ou moins values réalisées	-13 708
Variation de la juste valeur par le compte de résultat	-170 761
Juste valeur au 31/12/2010	547 576

Les actifs financiers détenus à des fins de négociation comprennent essentiellement des actions et des parts d'OPC qui sont soumis à un risque de marché. Une analyse du risque lié à la fluctuation des cours est détaillée à la **note 26**.

Note 17 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau qui suit donne le détail de la trésorerie.

(Chiffres en €)	2010	2009
Dépôts bancaires auprès des établissements de crédits	145 117 661	163 297 378
Avoirs en banque et en caisse	69 387 505	55 352 911
Total	214 505 166	218 650 289

Les dépôts à termes ont généralement des échéances qui vont de 15 à 30 jours en fonction des besoins en liquidités du Groupe. Les dépôts sont rémunérés à des taux variables en vigueur sur le marché. Une analyse du risque de liquidité est reprise à la **note 26**.

Note 18 - Capital, prime d'émission et résultat par action

a. Capital et prime d'émission

(Chiffres en €)	2010	2009
Capital souscrit	59 844 825	59 844 825
Prime d'émission	15 110 400	15 110 400
Total	74 955 225	74 955 225

b. Nombre d'actions

	2010	2009
Nombre d'actions émises au 01/01	2 393 793	2 393 793
Nombre d'actions propres détenues	90 947	90 732
Nombre d'actions en circulation au 01/01	2 302 846	2 303 061
Split 1 action ancienne pour 10 actions nouvelles	23 028 460	-
Nombre d'actions propres acquises ou cédées au cours de la période	30 000	215
Nombre moyen d'actions propres acquises ou cédées au cours de la période	-833	-202
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au 31/12	23 027 627	2 302 859

c. Résultat par action

(Chiffres en €)	2010	2009
Résultat net de l'exercice - part des propriétaires de la société	13 148 032	106 295 585
Nombre moyen pondéré d'actions émises	23 027 627	2 302 859
Résultat net par action - part des propriétaires de la société	0,57	46,16

Au 31 décembre 2009, le capital souscrit s'élève à € 59.844.825 et est représenté par 2.393.793 actions entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale. Chaque action donne droit à un dividende et procure une voix lors des Assemblées générales.

Le 26 avril 2010, une Assemblée Générale Extraordinaire a acté une division du titre par 10 (split 1/10). Le nombre d'actions est passé de 2.393.793 à 23.937.930.

Le capital autorisé s'élève à € 90.000.000.

Il n'existe pas d'autres classes d'actions, ni d'options ou droits préférentiels donnant droit à l'émission d'actions d'une autre classe qui pourraient avoir un effet de dilution sur le nombre d'actions émises.

A la date du 31 décembre 2010, le Groupe n'a pas émis d'actions nouvelles, mais a racheté 30 000 actions propres pour un montant total de € 669.063. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation servant au calcul du résultat par action est de € 23.027.627.

Note 19 - Réserves

Le tableau qui suit donne le détail des réserves.

a. Réserves

(Chiffres en €)	2010	2009
Réserve légale	5 984 483	5 984 483
Réserve de réévaluation	332 432 569	280 673 741
Réserve pour actions propres	-17 797 588	-17 128 525
Total	320 619 464	269 529 699

b. Autres réserves

(Chiffres en €)	2010	2009
Réserves consolidées	395 050 886	297 655 954
Réserve spéciale	9 445 899	9 445 899
Réserves pour impôt sur la fortune imputé	621 000	621 000
Total	405 117 785	307 722 854
Total général	725 737 249	577 252 553

Réserve légale

Sur le bénéfice net des comptes élaborés selon les référentiels luxembourgeois, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

Réserve de réévaluation

Au 31 décembre 2010, ce poste s'élève à € 332 432 569 (2009 : € 280.673.741) et comprend essentiellement les plus et moins-values latentes nettes d'impôts différés émanant de la variation de la juste valeur des autres participations disponibles à la vente selon les dispositions d'IAS 39. Au cours de l'exercice 2010 une quote-part de la réserve de réévaluation a été transférée dans le compte de résultat consolidé du fait de la cession d'une partie des actifs financiers. Cette quote-part s'élève à € 14.502.528 (2009 : € -1.028.343) et se trouve dans le poste « Gains réalisés sur cession d'immobilisation financières ».

Réserve spéciale

Au 31 décembre 2010, ce poste s'élève à € 9.445.899 (2009 : € 9.445.899) et comprend les plus-values de cession sur titres immunisées fiscalement (Postes spéciaux avec quote-part de réserve). Ces plus-values, portées au passif de l'état consolidé de la situation financière, résultent de l'application de l'article 54 de la loi concernant l'impôt sur le revenu et doivent être réinvesties avant la fin du deuxième exercice d'exploitation suivant celui de l'aliénation. A défaut de réinvestissement dans les délais, ces plus-values seront extournées par le compte de résultat au niveau des comptes sociaux et soumises à l'impôt.

Réserves consolidées

Les réserves consolidées comprennent la variation des réserves des sociétés consolidées au courant de l'exercice sous revue, ainsi que d'éventuels mouvements liés aux écritures de consolidation. Ces réserves reprennent également les ajustements IFRS des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation. Le montant total de ces réserves au 31 décembre 2010 s'élève à € 395.050.886 (2009 : € 297.655.955).

Réserves pour impôts sur la fortune imputé

En accord avec la législation fiscale en vigueur, la société mère LUXEMPART S.A. a imputé la charge de l'impôt sur la fortune sur le montant de l'impôt sur le revenu des collectivités. Afin de se conformer à la législation concernée, la Société a décidé d'affecter à une réserve indisponible un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'impôt sur la fortune. Cette réserve est incluse dans le poste des « Autres réserves » et est de € 621.000 au 31 décembre 2010 (2009 : € 621.000).

Reclassement de la réserve de réévaluation vers la réserve consolidée

Au 31 décembre 2010, il a été décidé d'effectuer un reclassement de la plus value latente générée sur le portefeuille d' Indufin Capital Partners Sicar S.A.

Indufin Capital Partners Sicar S.A. est une société de Venture capital qui investit dans des entreprises de Private Equity. Ces investissements sont généralement détenus :

- ▼ pour une partie à plus de 50%,
- ▼ pour une seconde partie entre 20% et 50%,

De par sa nature de SICAR, Indufin Capital Partners Sicar S.A est exempté de préparer des états financiers consolidés.

Les investissements détenus via Indufin Capital Partners Sicar S.A, plus de 50% devraient être consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Cependant une alternative définie par IAS 27, IAS 28 et IAS 31 précise que: « les participations détenues par des organismes de capital-risque sont désignées comme étant à la juste valeur avec variation en résultat ».

Les investissements détenus via Indufin Capital Partners Sicar S.A à moins de 50% sont considérés comme des «Autres participations disponibles à la vente». La juste valeur de ces investissements est comptabilisée en réserve de réévaluation.

Au 31 décembre 2010, Luxempart a procédé à un reclassement de la réserve de réévaluation vers la réserve consolidée pour un montant de € 5.410.898 correspondant à la réserve de réévaluation 2009 des investissements détenus à plus de 50%. La variation de la juste valeur entre la clôture 2009 et la clôture 2010 de ces investissements est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé dans la rubrique « Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence » pour un montant de € 1.469.983.

Note 20 - Dettes à long terme

(Chiffres en €)	2010	2009
Dettes fiscales	4 633 610	4 607 216
Autres dettes	334 264	148 025
Total	4 967 874	4 755 241

Les provisions pour impôts sont essentiellement localisées dans Audiolux S.A. et Luxempart S.A.. Il s'agit des provisions fiscales pour l'impôt sur le revenu et l'impôt commercial communal des années antérieures.

Note 21 - Dettes à court terme

(Chiffres en €)	2010	2009
Dettes fiscales et sociales	242 646	494 324
Dettes commerciales	593 345	321 874
Autres dettes	22 400	–
Comptes de régularisation	77 482	11 352
Total	935 873	827 550

Les dettes fiscales et sociales, les dettes commerciales et autres dettes proviennent essentiellement de sommes dues à nos divers fournisseurs et prestataires de services dans le cadre de nos activités. Elles sont inférieures à 3 mois.

La juste valeur des dettes à court terme ne diffère pas significativement de la valeur comptable.

Note 22 - Liste des filiales et entités conjointes consolidées

a. Filiales consolidées par intégration globale

Société	Adresse	Taux d'intégration 2010	Taux d'intégration 2009	Activité
Audiolux S.A.	12, Rue Léon Laval L - 3372 Leudelange	99,76%	99,75%	Holding - Média et Communication
Luxempart Capital Partners Sicar S.A.	12, Rue Léon Laval L - 3372 Leudelange	100,00%	100,00%	Holding - Média et Communication
Luxempart Invest S.à.r.l.	12, Rue Léon Laval L - 3372 Leudelange	100,00%	0,00%	Holding
Luxempart Ireland Limited	1st Floor, Riverview House 21-23 City Quay Dublin 2	100,00%	100,00%	Holding

b. Filiales consolidées par mise en équivalence

Société	Adresse	Taux d'intégration 2010	Taux d'intégration 2009	Activité
Groupe Utopia (*)	45, av. J.F. Kennedy L - 1855 Luxembourg	54,87%	54,67%	Groupe cinématographique
Indufin Capital Partners S.A. (*)	12, Rue Léon Laval L - 3372 Leudelange	50,00%	50,00%	Private Equity
Indufin S.A.(*)	Interlevenlaan, 15/B1 B-3001 Leuven / Haasrode	40,00%	40,00%	Private Equity
Bergilux Holding S.A.(*) (**)	9b, Bd Prince Henri L-1724 Luxembourg	0,00%	40,00%	Holding
DS Care S.A.(*)	14, Rue du Marché aux Herbes L-1728 Luxembourg	45,00%	45,05%	Private Equity
QUIP Interim Holding GmbH (*)	Markt 45-47 D-52062 Aachen	51,00%	52,67%	Private Equity

(*) Société sous contrôle conjoint

(**) Société détenue par Indufin S.A.

Les investissements détenus par Indufin Capital Partners S.A. ne sont pas consolidés par mise en équivalence mais évalués à la juste valeur au sein d'Indufin Capital Partners S.A., elle-même mise en équivalence (**note 11**).

Nos investissements dans Quip et Utopia sont intégrés selon la méthode de la mise en équivalence car les statuts et les pactes d'actionnaires qui en découlent prévoient un contrôle conjoint.

La valeur de mise en équivalence de ces participations s'établit au 31 décembre 2010 à € 74.360.940 (2009 : € 65.747.302) (**note 11**). Selon IAS 31 et à titre alternatif, les sociétés sous contrôle conjoint sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence.

Luxempart S.A. souhaite céder sa participation dans Quip Holding. Selon IFRS 5, cette participation a été traitée séparément.

La société Bergilux S.A. détenue par Indufin a été dissoute en 2010.

Note 23 - Dividendes

Un dividende final de € 6,20 brut par action, contre € 7 brut par action en 2009 (€ 5,60 dividende ordinaire + € 1,40 de dividende extraordinaire), a été payé au cours du 1^{er} semestre 2010 au titre de l'exercice 2009.

(Chiffres en €)	2010	2009
Dividende de l'exercice antérieur payé au cours de l'exercice	14 277 645	16 121 427
Dividende total payé au cours de l'exercice	14 277 645	16 121 427

Les comptes de l'exercice 2010 ne tiennent pas compte du dividende qui sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 26 avril 2011. Celui-ci n'a pas été comptabilisé comme une dette dans les états financiers 2010.

Le Conseil d'Administration propose un dividende ordinaire de € 0,682 brut par action. Les modalités de paiement du dividende seront communiquées lors de l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2011.

Note 24 - Principaux droits et engagements hors bilan

Luxempart Capital Partners SICAR S.A. s'est engagé dans divers fonds d'investissement pour un montant total de € 12.257.490. Au 31 décembre 2010, € 9.827.396 ont été versés.

Luxempart s'était engagée à investir € 9,1 millions dans la société DS Care SA. En décembre 2010, l'ensemble des actionnaires de DS Care SA a décidé de réduire leurs engagements initiaux; l'engagement de Luxempart a ainsi été réduit à € 8,1 M. Toutefois, en décembre 2010 deux des actionnaires fondateurs (y compris Luxempart) ont participé à une augmentation de capital. Au 31 décembre 2010, l'investissement total de Luxempart dans DS Care SA s'élevait à € 9,4 millions.

Note 25 - Rémunérations allouées aux administrateurs et aux organes de la direction

(Chiffres en €)	2010	2009
Tantièmes, Indemnités fixes et jetons de présence	255 000	258 333
Rémunération cadres dirigeants	621 569	640 379
Total payé au cours de l'exercice	876 569	898 712

Les rémunérations allouées aux administrateurs et aux organes de la direction au cours de l'exercice 2010 sont intégrées dans le poste « autres charges d'exploitation ».

Note 26 - Risques financiers

Le risque majeur du Groupe est l'exposition de ses actifs financiers au risque de marché. La politique de gestion de ce risque est mise en place et contrôlée par le Comité de Gestion, le conseil d'administration et le Comité d'audit.

Les investissements dans les sociétés cotées représentent au 31 décembre 2010 48,52% (2009 : 45,83%) de l'actif net du Groupe.

Les investissements du Groupe sont essentiellement dans des sociétés cotées en bourse (bourse de Luxembourg, bourse de Bruxelles et bourse de Paris). Le tableau ci-dessous présente l'investissement par classe d'actif sur base du total des actifs financiers.

	2010	2009
Investissement dans des sociétés cotées	65,35%	63,62%
Investissement en Private Equity	32,95%	34,28%
Investissement en Fonds de Private Equity	1,70%	2,10%
Total	100,00%	100,00%

Gestion du risque de marché

Le risque de marché s'applique à la perte de valeur des actifs investis via la bourse en actions ou parts d'OPC. Ces titres sont cotés en bourse et ainsi soumis aux variations et aux risques inhérents aux marchés financiers. Il est possible qu'à un moment donné la valeur de tout ou partie de ces titres soit inférieure à la dernière valeur comptable arrêtée. Une analyse de sensibilité des actifs investis est reprise dans le tableau ci-dessous. Un intervalle de variation de + 10% à - 10% a été appliqué sur l'évaluation au 31 décembre 2010. Cette variante influence les réserves et le compte de résultat consolidé. Cette variable de risque est pertinente et raisonnablement possible. LUXEMPART S.A. a une vision long terme de ses participations et ne désinvestit donc pas systématiquement en fonction de la volatilité des cours. Néanmoins LUXEMPART S.A. effectue un suivi quotidien de l'évolution des cours de ses participations cotées.

(Chiffres en €)	-10%	-5%	+5%	+10%
Variation par le compte de résultat	-3 424 406	-1 724 443	15 533	31 067
Variation par les réserves	-35 081 579	-17 199 616	18 908 525	37 817 050

Gestion du risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt consiste à couvrir (totalement ou partiellement) la fluctuation des taux d'intérêt sur la dette par un taux d'intérêt fixe suivant une politique propre arrêtée par le Conseil d'Administration de chaque entité en fonction des besoins de celle-ci.

La durée moyenne du placement des dépôts à terme est de 30 jours et le taux moyen est de 0,60%. A ce jour, le taux moyen est de 0,62%. L'analyse ci-dessous présente, à avoir bancaire constant, les impacts avant impôts qu'a eu la baisse des taux d'intérêts sur le résultat du Groupe.

(Chiffres en €)	2010	2009
Variable de + 50 pts de base	1 082 889	767 270
Variable de - 50 pts de base	-1 082 889	-767 270
(Chiffres en €)	2010	2009
Variable par rapport au taux moyen actuel	-537 414	-1 604 611

Gestion du risque de change

Le Groupe investit principalement : dans des positions dans la devise fonctionnelle du Groupe (EUR). Aucune position n'est investie dans une autre devise. Il n'y a pas d'exposition significative au risque de change.

Gestion du risque crédit

Le risque de crédit concerne le risque que des parties tierces contractantes ne respectent pas leurs engagements envers le Groupe lors de transactions avec celui-ci.

Chaque participation est responsable de la gestion du risque crédit suivant des modalités spécifiques les plus adaptées à la situation.

Gestion du risque de liquidité

Au 31 décembre 2010, LUXEMPART n'a pas de dettes financières et dispose d'un haut niveau de liquidité. Le risque de liquidité est faible.

Note 27 - Parties liées

Le chiffre d'affaires inclut exclusivement les refacturations envers les entreprises mises en équivalence. Elles reprennent les frais administratifs prestés par la maison mère.

Le groupe Foyer Assurances refacture trimestriellement les frais relatifs à la location des bureaux et les autres charges y afférentes, des prestations de gestion informatique, et des prestations diverses. Ces postes sont inclus dans les « Autres charges d'exploitations » (note 4).

Note 28 - Evénements postérieurs à la clôture

Au cours du premier semestre 2011, Luxempart s.a a renforcé sa position dans GDF Suez et dans RTL Group. Le Groupe a également confié € 30.000.000 à un gestionnaire dans le cadre d'un mandat discrétionnaire. Le Groupe a cédé une partie de son investissement dans Thrombogenics et la totalité de sa participation dans Colexon.

Note 29 - Litiges

Dans le cadre du procès introduit par Audiolux et d'autres actionnaires minoritaires de RTL Group contre Bertelsmann et autres, la Cour de cassation a renvoyé à la Cour de justice des communautés européennes la question de l'existence et de la portée, en droit communautaire, d'un principe général de droit consacrant l'égalité des actionnaires. A la suite des plaidoiries et des conclusions de l'avocat général qui ont eu lieu au cours du premier semestre 2009, l'arrêt de la Cour de justice a été rendu fin 2009 statuant qu'il n'y a pas de principe d'égalité des actionnaires sur le plan européen.

La Cour de Cassation vient de rejeter le pourvoi en cassation par décision du 23 septembre 2010.

Note 30 - Rémunération du réviseur d'entreprises agréé

Le tableau qui suit présente la rémunération du réviseur d'entreprise.

(Chiffres en €)	2010	2009
Audit des comptes statutaires et consolidés	91 000	88 000
Total	91 000	88 000

Les honoraires d'audit comprennent la revue de comptes intermédiaires au 30 juin et la revue finale des comptes au 31 décembre. Ils sont inclus dans poste « Autres charges externes ».



12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Tél. : +352 420 947
Fax : +352 425 462
contact@luxempart.lu
www.luxempart.lu
RCSL B 27846

